

## Un nouveau cabinet à Paris

Par : Agnès Rossignol Le : 2013-10-30 15h00 (2162 Lectures)



[Nouvelles](#)

**Après avoir passé 20 ans au sein de gros cabinets français et internationaux, un avocat crée son propre cabinet. Il s'est confié à Droit-inc ...**

À 47 ans, **Thierry Bernard** vient de fonder [Corus, société d'avocat](#), après avoir été pendant près de quatre ans l'un des associés-gérants de Quadrige en charge des activités Fusions-Acquisitions, Assurance et Informatique.

Corus est un cabinet de droit des affaires qui a vocation de développer principalement sa pratique en matière de corporate et de distribution dans le secteur de l'assurance.

Son fondateur s'exprime ...

## Pourquoi avez-vous quitté Quadrige, un cabinet que vous aviez co-créé ?



*Thierry Bernard vient de fonder Corus, société d'avocat*

Quadrige est une belle aventure, ça a bien fonctionné. Mais avec [Corus](#), je voulais développer un projet personnel.

Le marché est de plus en plus atomisé : des associés de grands cabinets s'installent seuls, ce qui ne se faisait pas auparavant. C'est en effet parfois compliqué d'être dans une structure avec des contraintes : quand il y a plusieurs associés, il y a des compromis à faire et l'on peut se retrouver plus ou moins dans les projets communs. Le mieux c'est alors de continuer de travailler ensemble entre partenaires sur des domaines de compétences complémentaires. Ainsi, je travaille notamment en partenariat avec un ancien associé de Quadrige en droit social qui est désormais à son compte et d'autres confrères, notamment en droit fiscal et droit immobilier.

Corus dispose d'une équipe d'avocats partenaires tant en France qu'à l'étranger pour ce qui concerne les spécialités complémentaires aux siennes. Nous offrons alors à nos clients un service pluridisciplinaire.

### **Quel est votre domaine de pratique ?**

Nous intervenons aussi bien en conseil qu'en contentieux dans les domaines des fusions-acquisitions et des contrats commerciaux. À côté de cette offre en droit des affaires classique, j'ai développé durant les dix dernières années une activité spécifique de M&A dédiée au secteur de l'assurance et dans la distribution de contrats d'assurance, ce qui n'est pas très courant.

### **Qui sont vos clients ?**

Notre clientèle est aussi bien française qu'étrangère. Ce sont des compagnies d'assurance, des entreprises dans les secteurs des médias, de l'immobilier, de la santé, des technologies et du BTP.

Je conseille et assiste aussi les acteurs du monde mutualiste dans leurs opérations de partenariats et de regroupement.

### **Quelles sont vos perspectives d'évolution ?**

Je travaille actuellement avec une collaboratrice junior, **Naomi Hourn**. J'envisage de recruter d'ici 12 mois un deuxième collaborateur pour accompagner le développement. L'idée est d'avoir une couverture en droit des affaires large avec le système de partenariat, puis en fonction des besoins d'intégrer dans les années à venir un ou deux associés.

## **Qu'est-ce qui est important pour vous dans votre métier ?**

Pour bien servir le client, il faut être réactif, bien le connaître et s'intéresser à ce qu'il fait au quotidien. L'intérêt de monter un cabinet c'est l'esprit entrepreneur que l'on a, le même que le client. On connaît les mêmes contraintes administratives et de développement.

Il faut être passionné aussi par ce que l'on fait, s'investir totalement et être dédié à ses clients.

## **Pourquoi avoir finalement choisi le droit plutôt que la finance ?**

Le droit est mon choix originel, ma formation et ma passion d'origine. J'ai fait du droit au départ puis Sc Po avec une spécialisation en finance avec une appréhension, c'est-à-dire le risque de perdre le droit. Après mes études, j'ai commencé par la finance en travaillant comme analyste financier dans une banque pendant quelques mois.

Après mon service militaire, j'ai souhaité revenir au droit car j'aimais bien cela tout en ayant une compétence financière, ce qui est complémentaire. La profession d'avocat telle que je la pratique me permet en effet d'allier les deux.

Le droit a un aspect à la fois rationnel avec l'adoption de règles mais aussi humain car il est fait pour organiser la société. Quand on fait du droit, tout est assez logique. Si l'on se place de façon objective sur une situation, on peut facilement anticiper la règle de droit.

## **Pourquoi avoir choisi le nom de «Corus» ?**

Je trouvais que cela sonnait bien. Et surtout cela évoque «Chorus» avec l'idée d'accorder plusieurs voix(es) sans pour autant les fusionner. C'est l'idée de travailler en collectif, avec des partenaires. Ce n'est pas parce que la structure est petite qu'elle oublie de travailler de façon collective, comme dans un chœur !

### **Bio**

Diplômé de l'Institut d'Études Politiques de Paris, Section Eco-Fi, et titulaire d'une maîtrise en droit des affaires et de la fiscalité, Thierry Bernard est avocat au Barreau de Paris depuis 1994. Il a commencé sa carrière au sein des cabinets Bignon Lebray (1994-1995) et Price Waterhouse Juridique et Fiscal devenu Landwell (1996-1997), avant de rejoindre Lefèvre Pelletier & associés, dont il a été collaborateur pendant cinq ans (1998-2002), puis associé pendant sept ans (2003-2009). Avec trois autres associés de Lefèvre Pelletier & associés, il a fondé en 2010 le cabinet Quadrige dont il a été l'un des associés-gérants. Il a quitté pour fonder Corus, société d'avocat fin septembre 2013.

Me Bernard anime régulièrement des formations et des conférences dans les secteurs du M&A, de l'assurance ainsi qu'en IT et protection des données à caractère personnel. Il publie aussi des articles dans des revues spécialisées en assurance et dans la revue anglaise «Privacy Data Protection Journal». Par ailleurs, il est membre du Centre des Jeunes Dirigeants, de l'Association Internationale de Droit des Assurances, de la Chambre Française du Commerce et de l'Industrie aux Pays-Bas, de l'Association Française des Correspondants à la Protection des Données à caractère Personnel et des commissions «Assurance» et «Informatique» de l'Association des anciens de Sciences-Po.